



## dinminution d'une pension alimentaire

Par **pamela delforge**, le **15/03/2011** à **11:27**

bonjour

mon ami est papa de 2 adolescents pour qui il verse une pension alimentaire de 226 euros depuis plusieurs années.

depuis 6 mois mon ami est au chômage et nous rencontrons certaines difficultés financières. De plus nos "conditions de vie" ont considérablement changé depuis la date où le montant de la pension a été fixé : nous avons eu une petite fille aujourd'hui âgée de 2 ans et avons acheté il y a un an et demi une maison. De ce fait nos "frais quotidiens" ainsi que nos charges ont augmentées (notre loyer est passé du simple au double).

Jusqu'à ce jour mon ami a toujours refusé d'envisager de faire baisser le montant de la pension mais aujourd'hui nous sommes vraiment dans une situation délicate financièrement. Plusieurs personnes nous ont conseillé de faire cette démarche cependant nous hésitons car depuis plusieurs mois ses enfants ne veulent plus venir chez nous en week-end et lors des vacances alors que mon ami souhaite les accueillir. Ils prétextent que nos conditions de vie ne les satisfont pas car la maison est à rénover et qu'ils s'ennuient car ayant un budget limité nous ne pouvons leur proposer d'activités. (je tiens à préciser que la maison est sans problème habitable et qu'ils ont à notre domicile plusieurs activités possibles avec vélo, console, table de ping-pong, etc)

j'aimerais donc savoir si malgré le fait qu'ils ne veulent plus venir chez nous et sont donc constamment chez leur mère si nous pouvions bénéficier d'une demande de baisse de la pension? (leur mère ne semblant pas rencontrer de difficultés financières)

Par **Domil**, le **15/03/2011** à **13:11**

Est-ce que vous étiez déjà avec lui lors de l'établissement du montant de la pension ?

Est-ce que le jugement mentionne l'indexation de la pension, que le père n'a jamais faite ?